**Réponse du PNUD aux recommandations faites sur l’évaluation du « Projet Femmes Jeunes entreprenants et Citoyenneté (ProFeJeC)**

**Management réponse des recommandations**

| **Recommandations (celles adressées au PNUD)** | **Réponse de l’Administration**  | **Suivi** |
| --- | --- | --- |
| **Réponse (pertinence, actualité, faisabilité)** | **Actions Principales** | **Délai de mise en œuvre des actions** | **Unité Responsable** | **Statut** | **Commentaires** |
| 1/ Poursuivre l’accompagnement des incubés sur une période de six (6) mois au moins en vue de pérenniser les actions du projet et plus de viabilité des entreprises incubées ;  | **Acceptée entièrement**Dans le cadre du projet « Collaborate and Innovate for Business Resilience and Inclusive Solutions » (COLIBRIS), il est prévu l’accélération des entreprises incubés sur 12 mois en vue d’une part de renforcer leurs viabilité et d’autre part de faciliter leur passage à l’échelle | Accélérer les entreprises incubées sur 12 mois en vue d’une part de renforcer leurs viabilité et d’autre part de faciliter leur passage à l’échelle | Décembre 2022 | Gouvernance | Non initiée |  |
| 2/ Renforcer les capacités de l’écosystème entrepreneurial du Burkina Faso à travers la création d’un espace et un cadre propices pour les incubateurs ; | **Acceptée entièrement**Le ProFeJeC de part des actions coordonnées a suscité la création d’une faitière des incubateurs durant sa phase de mise en œuvre. Cela a abouti à la création effective de la faitière. Il faudrait donc veiller au renforcement des capacités financières, techniques et matérielles de la faitière. Par ailleurs, dans le cadre du COLIBRIS, il est aussi prévu l’appui à la mise en place d’un cadre réglementaire et de financement propice à l’entrepreneuriat innovant aux startups, TPE et PME | Renforcer les capacités financières, techniques et matérielles de la faitière des incubateurs | Décembre 2021 | Gouvernance | Non initiée |  |
| Mettre en place d’un cadre réglementaire et de financement propice à l’entrepreneuriat innovant aux startups, TPE et PME | Décembre 2021 | Gouvernance | Non initiée |  |
| 3/ Mettre en place un dispositif d’animation d’intelligence collective en favorisant le partage d’expérience, la mutualisation des services ; | **Acceptée entièrement**Durant la mise en œuvre du ProFeJeC, une collaboration avec l’AUF avait déjà permis la collaboration entre 8 incubateurs et 6 universités publiques et privées debouchant sur la formulant de 4 projets à fort impact social.Dans le cadre du COLIBRIS, une série d’action est prévu dans le sens du partage d’expérience, de la mutualisation des services à travers notamment des ateliers de sensmaking multi acteurs, des ateliers de réseautages etc. | Organiser des ateliers de sensmaking multi acteurs et de réseautages pour un partage d'expérience de la mutualisation des services | Décembre 2022 | Gouvernance | Non initiée |  |
| 4/ Disponibiliser un accompagnement de Coaching supplémentaires pour les entreprises (Coaching personnalisés) dont le coût est élevé. | **Acceptée entièrement**Dans le cadre du ProFeJeC, une étude sur la conception d’un mécanisme de coaching mentorat a été réalisé. Elle n’a pas totalement pu être mis en place. Ainsi, il est prévu dans le cadre du COLIBRIS la mise en œuvre effective de cette étude à travers la mise ne place d’un pool de formateurs, coachs tuteurs en ligne et en présentiel. | Mettre en place un pool de formateurs, coachs tuteurs en ligne et en présentiel. | Décembre 2022 |  | Non initiée |  |
| 5/ Améliorer le niveau de communication ; | **Rejetée**Des cadres de concertations ont été instaurés entre l’unité de gestion et les principales parties prenantes. Ces rencontres ont pu se tenir en présentiel et en virtuel pour tenir compte de la pandémie à COVID 19 |  |  |  |  |  |
| 6/Renforcer les fonds d’amorçage pour les projets de technologie ; | **Rejetée**Le fonds d’amorçage remis à chaque incubé était de 2 000 000 FCFA. Ce montant a été fonction de l’enveloppe financière limité du projet lui-même. |  |  |  |  |  |
| 7/ Augmenter la part du budget dans le cadre du projet ; | **Rejetée**Les attentes exprimées vis-à-vis du ProFeJeC par les différentes acteurs de l’écosystème entrepreneuriale étaient très grandes, au-delà notamment des capacités financière du projet. Le projet a par ailleurs clos sans financement additionnel. |  |  |  |  |  |
| 8/ Augmenter le temps d’incubation ; | **Rejetée**Le temps d’incubation a été d’une année. Cependant, les termes des différents contrats avec les incubateurs stipulaient que l’accompagnement pouvait dépasser ce délai pour les projets dont la nécessité était avérée sans toutefois dépasser la durée d’exécution du ProFeJeC. C’est ainsi que la durée de certains projets s’est étendu jusqu’à 18 ans. |  |  |  |  |  |